

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de M. Denys Pellerin, (séance du lundi 15 janvier 2007)

Bernard Bourgeois : Vous évoquiez cette phrase d'un rapport parlant du « jeunisme triomphant dans une époque qui n'a jamais été aussi vieille ». Cela me rappelle une phrase d'Edgar Quinet qui disait : « Place aux jeunes ! Parole de vieux ! ». Cela est parfaitement exact et notre vieille Europe le montre suffisamment. J'opposerai à cette attitude le slogan américain : « Place aux vieux ! » qui est effectivement une parole de jeunes. Les Européens considèrent que les jeunes sont déjà vieux ; les Américains considèrent que les vieux sont encore jeunes.

Les vieux sont certes de plus en plus vieux en bonne santé, mais l'essentiel n'est-il pas de rester relativement jeune « à l'intérieur ». Or, beaucoup de ces vieux qui sont en bonne santé ne sont pas jeunes à l'intérieur, mais s'efforcent de paraître jeunes. Être jeune consiste, à mon sens, à assumer pleinement son âge et, partant, à assumer la pensée de la mort. Mais, pour ce faire, il ne faut pas trop penser à soi, ce qui est facilité quand on a des obligations. Les obligations en effet font vivre et c'est là une autre modalité de la grande affirmation kantienne : Tu dois, donc tu peux. Certes, il ne suffit pas de dire que l'on doit pour pouvoir, mais si l'on ne dit pas que l'on doit, on ne saurait pouvoir.

*
* *

François Terré : Je transporterai ce que vous avez dit sur le vieillissement du côté de la précocité. Ne retrouve-t-on pas tous les raisonnements sur l'abaissement de l'âge de la retraite dans les raisonnements sur l'abaissement de l'âge de la majorité ? Et même au-delà de l'âge de la majorité ? Il est des limites qui deviennent importantes : par exemple 15 ans, en cas d'émancipation ; 13 ans, en matière de nom patronymique, en matière de poursuites pénales etc. Par ailleurs, le passage pour les femmes de 15 ans à 18 ans pour qu'un mariage soit valable ne correspond plus à la réalité biologique ; c'est de la sociologie ou de la psychosociologie ou de la protection des jeunes filles.

*
* *

Gérald Antoine : Ma première question pourrait bien être un signe de... vieillesse ! Je crains d'avoir mal compris l'opposition que vous avez établie entre « étapes » et « états » au regard des aspects de l'âge. Les grammairiens, de leur côté, croient s'opposer d'une manière toute semblable. Ceux qui se baptisent synchronistes ne s'attachant qu'aux « états » de la langue, en particulier à son état actuel ; les diachronistes, c'est-à-dire les historiens, s'intéressant davantage aux « étapes » qui jalonnent l'évolution de la langue. Mais ne s'agit-il pas de deux prises de vue distinctes sur une réalité identique ? N'en irait-il pas de même pour les analyses biomédicales ?

A propos de la notion d'« âge », oserai-je céder à un excès d'égoïsme ? – Au cours d'un bilan complet de santé, je me suis entendu dire par l'ophtalmologiste : « Votre rétine est deux fois plus vieille que vous » et par le cardiologue : « Bizarrement vous avez un cœur de jeune

homme ». Ne faut-il point en déduire que je ne possède pas un âge biologique, mais un éventail d'âges différents, selon les organes considérés. N'en va-t-il pas de même, à des degrés variables, pour chacune et chacun ? Bref, le concept d'âge biologique, au singulier, ne devrait-il pas être remis en question ?

*
* *

Alain Plantey : Les organes vieillissent différemment. Le vieillissement est-il donc, comme s'interroge Gérard Antoine, un phénomène homogène ? Le mental ne vieillit pas, me semble-t-il, de la même façon que le physique.

Pour ce qui est de l'âge de la retraite, ce sont les salariés, ou plutôt les syndicats qui posent problème. Dans la fonction publique, de nombreux fonctionnaires partent avant terme pour prendre le plus tôt possible les bénéfices de la retraite. Cela coûte très cher à la collectivité. On devrait inciter les fonctionnaires à rester à leur poste, mais sans augmentation de salaire.

D'un autre point de vue, si l'on réduit le nombre de retraités par un maintien en activité, l'industrie du tourisme, qui profite largement de la disponibilité des gens âgés, en pâtira.

En fait, il faudrait que chacun puisse s'assurer individuellement contre la vieillesse, contre la maladie en prenant en compte ce qui pourrait lui arriver. On ne peut faire face à des échéances que si l'on s'en assure et il n'est pas possible de demander à la collectivité de s'en charger à la place des individus.

*
* *

Yvon Gattaz : Le problème de la retraite, symbole de la vieillesse, est d'une immense difficulté, notamment pour les entreprises. J'ai eu l'occasion de conseiller d'innombrables cadres, chefs d'atelier, dirigeants d'entreprises sur ce qu'ils pouvaient faire au moment de leur retraite. La plupart se déclarent heureux de pouvoir, à 70 ans, se reposer et mettre un terme à une vie démentielle dont 12 à 15 heures de travail quotidien constituent le lot. Mais qu'est-ce que signifie se reposer ? Pour certains, cela consiste à cultiver ses rosiers ; hélas, la terre est basse et on est souvent victime de l'arthrose du rachis. Pour d'autres, cela consiste à faire du golf ; mais 18 trous tous les matins, cela devient vite impossible. Passer brutalement d'exercices intellectuels à des exercices physiques est en fait une grave erreur. Il faut arriver à mixer les deux, comme vous l'avez si bien suggéré. Sans doute connaissez-vous la recette de Marcel Dassault. Quand il venait me voir au CNPF, il avait 94 ans et à ma question « Comment faites-vous pour garder cette forme ? », il répondait : « Sachez, jeune homme, que je ne fais aucun exercice, mais que je fais travailler mes neurones de façon intensive car c'est la seule machine qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. » Et il ajoutait que le stimulus de toutes les cellules venait du cerveau.

En ce qui concerne la retraite, il faut qu'elle soit à la carte. Les individus sont tous différents. Or, notre pays aime tout réguler. La retraite couperet que vous avez évoquée est la plus immense des stupidités. Comment peut-on imposer un âge fixe à des gens dont certains sont très fatigués à 50 ans et d'autres en pleine forme à 65 ? Il faut rétablir une totale liberté de choix. Hélas, la France privilégie l'égalitarisme à la Procuste. Il est bien des jeunes retraités (JR) qui pourraient être utiles à l'entreprise en transmettant aux jeunes ce qu'ils ont acquis plutôt qu'en restant chez eux.

*
* *

Jean Baechler : Vous avez préconisé de concevoir le lien entre « âge » et « vie active » avec la plus grande souplesse possible et en le confiant au choix personnel. C'est une mesure de bon sens auquel on ne peut que souscrire. Toutefois, elle a des conséquences majeures qui conduiraient à une véritable mutation dans au moins deux domaines de la vie active. La souplesse et le choix personnel devraient en effet s'appliquer, d'une part, à l'organisation du travail et, d'autre part, à l'évolution, tout au long de la vie active, des salaires et des traitements. Il n'y a aucune raison pour que les salaires et les traitements ne baissent pas à mesure que l'âge avance. Mais les entreprises, les syndicats et la fonction publique sont-ils prêts à accepter de pareils bouleversements ?

*
* *

Jacques de Larosière : J'avancerai un argument sur l'indifférence que notre pays a manifestée envers l'emploi des seniors. L'écho des Trente Glorieuses a certainement joué ; la société française était jeune, bénéficiait d'un quasi plein emploi et ne prêtait donc pas beaucoup d'attention aux personnes les plus âgées. Mais il est un autre élément qui doit être pris en considération, c'est la croyance – assez spécifiquement française – que l'emploi est une quantité limitée et que, si l'on veut réduire le chômage, il faut donc empêcher le maximum de gens de travailler, c'est-à-dire d'accéder pleinement au gâteau fini que représente l'emploi. On invente ainsi les 35 heures pour limiter le nombre d'heures travaillées par semaine ; on met les gens en préretraite, etc. Or, les études économiques montrent que l'emploi n'est nullement limité et que plus on laisse libre l'accès à l'emploi, plus le chômage régresse. La France vit donc sur un concept totalement erroné qu'il convient d'abandonner.

Cette situation ne m'inspire toutefois aucun pessimisme car il est certain que l'on sera bientôt amené à recourir au travail des seniors pour la simple raison que l'évolution démographique va se traduire à court terme par un nombre de retraités supérieur à celui des actifs.

*
* *

Bernard d'Espagnat : Vous avez très justement remarqué que les artistes peuvent continuer à être productifs au-delà de l'âge de la retraite. Les exemples ne manquent pas. C'est également en partie vrai dans le domaine de la recherche. Or, la France l'ignore trop souvent. Un chercheur ne devient pas brutalement stérile à 68 ans. Bon nombre de chercheurs continuent à faire de la recherche bien au-delà de l'âge légal de la retraite. Aux Etats-Unis, les professeurs d'université et chercheurs peuvent partir à la retraite quand ils le souhaitent. En Italie, les professeurs âgés peuvent continuer à exercer, mais avec une charge horaire et un traitement moindres. On pourrait aussi par exemple développer l'activité de *referee* (terme qui n'existe pas en français, ce qui témoigne de l'ignorance même de la fonction) qui consiste pour un chercheur âgé à donner son avis d'expert sur la pertinence et le sérieux d'articles et d'études soumis à des revues scientifiques.

*
* *

Jean Foyer : Permettez-moi d'attirer votre attention sur deux obstacles auxquels risquent de se heurter certaines des mesures que vous avez proposées. Il m'a été donné d'administrer un corps prestigieux dans lequel le souci de l'avancement a un caractère absolument déterminant et dont les membres dorment avec l'annuaire sur leur table de chevet, calculant qu'à telle époque untel

sera probablement mis à la retraite et que le poste sera alors disponible. Je crains donc que, dans des corps de cette nature, il ne soit très difficile de faire renoncer à la retraite couperet qui libère des postes à une date déterminée.

La deuxième expérience personnelle à laquelle je voudrais faire allusion est celle que j'ai eue comme maire de campagne pendant quarante-deux ans. J'ai pu constater combien se manifestaient des sentiments d'envie à l'encontre du retraité qui exerce quelques activités et qui, par conséquent, cumule une retraite – souvent très faible – avec une modeste rémunération. Les paysans à la retraite ne veulent souvent pas même s'occuper du jardin d'un voisin tant ils ont peur d'être dénoncés comme cumulards.

*
* *

André Vacheron : Vous nous avez indiqué qu'en 2004 90 % des personnes âgées de plus de 75 ans vivaient à leur domicile et que le recours aux institutions médicalisées se situait aujourd'hui au-delà de 86 ans. Durant cette dizaine d'années où les pathologies se multiplient et s'aggravent, comment assurer au mieux le maintien au domicile, si souhaité par la plupart des personnes âgées aux fonctions cognitives encore convenables ? Pourriez-vous nous donner quelques précisions sur l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) et sur les réseaux de soins et d'aide qui se développent en France depuis quelques années ? Ne pensez-vous pas aussi que l'instauration de la T2A (Tarification à l'activité), avec son approche gestionnaire de la santé, va rendre encore plus difficile l'hospitalisation des sujets âgés dans nos hôpitaux, qui auront la tentation d'accueillir préférentiellement les sujets plus jeunes ?

*
* *

Lucien Israël : Comment se fait-il que la prévention ne soit pas enseignée dans les facultés de médecine ?

*
* *

Réponses :

À Bernard Bourgeois : Je n'avais fait que citer Madame la Secrétaire d'État aux personnes âgées parce que le rapport que j'avais eu l'honneur de rédiger au Comité consultatif national d'éthique comprenait un très long développement sur le « jeunisme ». On voit bien, par la publicité qui orne nos murs et est omniprésente sur les écrans de télévision, que l'image du jeune est devenue quasi obsessionnelle.

À François Terré : Votre remarque est très juste, encore que ne dispose d'aucune donnée scientifique pour la corroborer. Comme on sait que l'environnement joue un rôle déterminant sur la longévité, il n'est pas douteux que ce même environnement – alimentation, éducation etc. – joue également un rôle dans l'autre sens, sur la précocité. Ce serait là un thème de réflexion intéressant que de s'interroger sur cette précocité inattendue de l'adolescent.

À **Gérald Antoine** : J'ai beaucoup apprécié votre remarque sur « état » et « étape ». Si j'avais su que je parlerais sous votre autorité, j'aurais hésité à utiliser ces deux mots. Néanmoins, dans mon esprit, l'étape se réfère au temps chronologique ; l'état se réfère à la situation biologique qui, on le sait, varie elle-même avec le temps. Si j'ai choisi ces deux termes, c'est pour signifier que « 1^{er} âge, 2^e âge, 3^e âge » sont des expressions qui n'ont plus aucune signification.

À **Alain Plantey** : Certes, le vieillissement des tissus est très variable selon les individus. Il est absolument évident que certains organes vieillissent, plus ou moins vite selon les individus .

À **Yvon Gattaz** : Vous avez évoqué le chef d'entreprise qui, à 70 ans, se réjouit de pouvoir enfin se reposer. Mais j'ai également évoqué le « jeune » de 55 ans auquel on annonce qu'il doit renoncer à son activité professionnelle. Quand je parle d'état et non d'étape, c'est pour montrer que l'on peut arriver à de mêmes états en des temps tout à fait différents.

Sans doute aurait-il fallu parler aussi des travailleurs manuels. J'ai en effet constaté, Mesdames et Messieurs, que vous évoquiez davantage les cadres supérieurs que les travailleurs manuels. Or, mon propos s'adresse bien entendu aussi aux travailleurs manuels. Je vous renvoie, à ce sujet, à l'excellent travail du démographe Serge Volkoff qui, dans une étude portant sur 7 000 charpentiers de l'industrie aéronautique, a démontré combien, avec l'âge croissant, leur travail devenait plus pénible. Par exemple, scier avec les bras levés devient, à un moment donné, très éprouvant. Une autre étude du même auteur porte sur un groupe de fonctionnaires à propos du changement de logiciels d'ordinateur. Il apparaît qu'il y a des personnes qui acceptent plus facilement que d'autres le changement de logiciel. Ces variations sont fonction de l'âge, mais aussi des caractéristiques individuelles.

Pour revenir plus précisément à votre intervention, il est bien certain que la véritable prévention du vieillissement ne peut venir que de l'éducation. Quand la SNCF a mis à la retraite à 55 ans, ses conducteurs de locomotives , gratifiés de la prime d'escarbille, ceux-ci ont alors trouvé comme loisir le bistrot, l'alcool et le tabac, et ils ont augmenté considérablement la mortalité précoce par cancer des voies aéro-digestives supérieures et de la vessie. Il est bien certain qu'aujourd'hui, dans le même poste, un conducteur de TGV – qui perçoit encore la prime d'escarbille ! – aura probablement plus tendance à avoir une retraite active et sereine, et à moins peser sur le vieillissement.

Mais que l'on cesse de dire que le vieillissement coûte cher ! C'est la dernière période de la vie qui coûte cher. Il coûte aussi cher de mourir de cancer à 55 ans qu'à 90. Il n'y a actuellement pas plus de personnes dépendantes dans nos établissements qu'il n'y en avait en 2002. Cela démontre qu'il y a un espoir que l'éducation et la culture puissent permettre un développement positif dans l'âge. C'est la raison pour laquelle les projections des démographes, qui estiment qu'en 2050 ou 2100, la population dépendante atteindra, des niveaux abyssaux sont sujettes à caution.

À **Jean Baechler** : Je n'ai aucune capacité pour juger de la disposition d'esprit des salariés et des syndicats. Mais il est certain que c'est la société toute entière qui doit évoluer dans le sens que vous indiquez. De toute façon, comme vous l'avez relevé dans mes propos, il faudra tôt ou tard remettre en question la progression automatique et intangible du salaire à l'ancienneté.

À **Jacques de Larosière** : Merci d'avoir parlé de cette absurdité que constituent les 35 heures. Il s'agit d'une conception parfaitement inappropriée de l'emploi. Travailler moins pour permettre aux autres de travailler relève d'une illusion. Toutes les études qui ont été faites sur ce sujet ont montré que les 35 heures n'avaient aucunement favorisé la diminution du chômage.

À **Bernard d'Espagnat** : Lorsque devant des journalistes j'évoque le problème de l'âge à propos des chercheurs, il n'est pas rare qu'ils me disent : « Vous évoquez le cas du professeur

Montagné ». Celui-ci, en effet, immédiatement après avoir subi le couperet de l'âge de la retraite, a été recruté comme professeur aux Etats-Unis. Je pourrais citer bien d'autres de mes confrères qui sont dans la même situation et dont, pourtant, nous aurions bien besoin pour compenser bien des carences dans nos établissements hospitaliers, affaiblis par les 35 heures. Puis-je vous rappeler qu'en application d'une directive européenne, les chirurgiens et les obstétriciens, sont interdits de présence à l'hôpital le lendemain du jour où ils ont assuré une garde. Vous comprendrez ainsi pourquoi on ne voit plus son chirurgien le lendemain du jour où il vous a opéré ; il n'a pas le droit de venir à l'hôpital !

À Jean Foyer : Aujourd'hui, quand on parle de retraités, on parle de ceux qui sont les nantis. On n'omet d'ailleurs jamais de rappeler que les retraités ont un pouvoir d'achat supérieur à celui des jeunes actifs. Mais cela ne va pas durer. Si les responsables politiques ne prennent pas les dispositions radicales nécessaires, la retraite par répartition fondra comme peau de chagrin. Si nous continuons à appliquer un système où tout est collectivisé et régenté, nous allons avoir sous peu dix millions de pauvres. Le président Pierre Laroque avait en son temps indiqué que la situation en projection serait celle qui avait conduit le général de Gaulle, en 1945, à prendre des dispositions en faveur des femmes de 60 ans.

À André Vacheron : Le maintien à domicile est éminemment souhaitable, mais pas sous la seule forme d'une très dévouée « auxiliaire de vie » qui passe à la maison. C'est toute la conception de notre société qu'il faut revoir, à commencer par quelques initiatives simples en matière d'urbanisme. Il faudrait, par exemple, que soient construits obligatoirement dans les immeubles HLM de petits appartements pour les parents ou les grands-parents, si l'on veut lutter contre la solitude qui menace « les très vieux ».

Vous m'interrogez sur l'APA, l'allocation personnalisée d'autonomie a été très difficile à mettre en place. Indépendante du taux de ressources, elle est fonction du degré de dépendance. Malheureusement, il y a encore de grandes disparités dans l'application de cette mesure. La grande difficulté tient à ce que l'aide personnalisée à l'autonomie est du domaine de l'aide sociale – c'est-à-dire du département – alors que l'aide sanitaire reste du domaine de l'État. Il faudra, à cet égard, supprimer la dichotomie « sanitaire/social » car, lorsque notre pays comptera plusieurs dizaines de milliers de nonagénaires et centenaires – nécessitant bien évidemment des soins – il deviendra inconcevable de faire gérer leurs problèmes par deux ministères différents.

La T2A (Tarification à l'activité) est évidemment préoccupante à ce point de vue et preuve supplémentaire qu'il n'y a pas de vraie politique en faveur de l'âge. Pour satisfaire à des exigences économiques de règlement de la sécurité sociale – dont on ne veut pas changer radicalement le principe – on protège les uns au détriment des autres. Pour les personnes âgées ceci va se traduire par des difficultés croissantes pour être admises à l'hôpital.

À Lucien Israël : La prévention, ce n'est pas seulement de la médecine. C'est également l'éducation et l'hygiène. Alors que je travaillais à la mise en place d'un programme d'éducation pour la santé, j'avais pris attache avec les fonctionnaires de l'éducation nationale pour leur recommander d'enseigner aux enfants les gestes élémentaires d'éducation sanitaire. Leur réaction fut unanime et immédiate : « Si vous attendez cela de nous, il faudra créer des postes », ce qui mit un terme à la discussion.

Permettez-moi de conclure par deux citations que j'ai apportées à votre intention. La première, très récente, est de Monsieur Raphaël Hadas-Lebel, président du Conseil d'orientation des retraites, qui a dit : « La clé du succès, c'est l'emploi des seniors ».

La deuxième citation est de l'une de nos collègues, actuellement collaboratrice de la ministre déléguée aux personnes âgées, je veux parler de Françoise Forette. Lors d'un colloque

organisé par l'Office parlementaire de recherche sur l'âge, elle avait conclu : « J'ai trois thèmes à traiter. Premièrement : demain sera vieux. Deuxièmement : demain sera en bonne santé. Troisièmement : demain sera prospère ».

*
* *